

ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE

CHU REIMS

45, rue Cognacq-Jay

51092 REIMS CEDEX

Tel: 03.26.78.74.66

E-mail: ecibo@chu-reims.fr



2025-2026

PROJET PÉDAGOGIQUE

ÉCOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPÉRATOIRE



Introduction

La spécialité d'infirmier de bloc opératoire a vu le jour il y a plus de cinquante ans par le décret n°71-388 du 21 mai 1971.

Le décret du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, fait évoluer la formation qui entre dans le système LMD. Ainsi le diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est désormais délivré par les établissements d'enseignement supérieur accrédités, ou co-accrédités par un arrêté des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la santé et est reconnu au niveau VII (grade Master). Une convention est passée avec l'Université de Reims Champagne Ardenne. La participation d'enseignants universitaires à la formation est plus importante.

L'arrêté du 27 avril 2022 se décline en 5 blocs de compétences. L'inter professionnalité, l'assistance chirurgicale et le développement de la recherche prennent une place importante au cours des 4 semestres universitaires.

Le projet pédagogique de l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire (E.I.B.O.) du CHU de Reims vise à définir les orientations de la formation proposées et la conception élaborée au regard. L'étudiant reste au cœur de la formation, élaborée pour lui et avec lui.

Ainsi, ce projet pédagogique se veut être un repère et un guide à l'attention de :

- L'étudiant ;
- Tous les partenaires de l'école intervenant en tant qu'enseignant, membres d'un jury ou d'une instance ;
- Les encadrants au cours des stages ;
- Les tutelles de l'école : l'ARS Grand Est ;
- Les représentants de l'Etat dans la région Grand Est ;
- L'Université de Reims Champagne-Ardenne.

SOMMAIRE

1	Les orientations de la formation	1
2	La conception générale de la formation	2
2.1	Le profil des étudiants	2
2.2	Les valeurs attendues chez l'étudiant.....	3
2.3	La finalité de la formation	4
2.4	Le profil-et les compétences attendues	5
3	La stratégie de développement de l'offre numérique.....	6
4	Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.....	6
5	La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou du financeur concerné	7
6	Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.....	7
7	L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours	8
7.1	Le suivi de l'étudiant à l'école	8
7.2	Le suivi en stage.....	9
8	La planification de l'alternance (cf. annexe 3)	9
9	Les listes des lieux et places de stages (cf. annexe 4)	10
10	Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil	11
11	Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants.....	11
12	Les prestations offertes à la vie étudiante.....	12
12.1	L'environnement de l'école.....	12
13	Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique	13
Les annexes :		14
Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire.....		15
Annexe 2 : l'organigramme au 11/09/2025.....		15
Annexe 3 : la planification de la formation universitaire IBODE		17
Année 2025/2026		17
Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés.....		18

1 Les orientations de la formation

Le métier IBODE repose sur un socle historique ancien. A ce titre, l'universitarisation, mise en place en 2022, est un tournant marquant dans la formation à ce métier et dans la construction identitaire des professionnels.

Les étudiants de l'E.I.B.O. vont intégrer et construire progressivement des représentations au fil des enseignements, des rencontres professionnelles, des expériences de stage, les amenant à construire leur propre identité professionnelle. En effet, l'identité professionnelle se construit d'après GOHIER, « *sur la base de l'identité personnelle par l'inscription de la personne dans des formes de vie sociale* ». Elle est fondée pour SAINSAULIEU « *sur des représentations collectives et est le résultat d'une identification à l'autre. Cela induit une identification de soi par soi et de soi par les autres* ».

Le projet pédagogique est formalisé en référence à l'arrêté du 27 avril 2022. Il a pour objectif de « *former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé* » (article 2 de l'arrêté du 27/04/2022) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un infirmier de bloc opératoire apte à exercer les rôles d'assistant de chirurgie, instrumentiste et circulant ;
- Un infirmier de bloc opératoire apte à prendre en compte la gestion des risques liée à l'activité et à l'environnement du secteur où il exerce et notamment la lutte des infections associées aux soins ;
- Un infirmier de bloc opératoire bénéficiant d'un savoir professionnel lui permettant d'affirmer son identité professionnelle.

L'E.I.B.O. accueille des apprenants issus de plusieurs horizons. L'étudiant est un infirmier diplômé d'Etat qui poursuit sa formation en se spécialisant.

L'étudiant peut intégrer l'école en tant que :

- Etudiant en formation initiale en poursuite d'études ;
- Etudiant en apprentissage ;
- Etudiant en formation continue ;
- Etudiant inscrit dans un parcours de validation de l'expérience (VAE)

Ainsi, l'étudiant infirmier de bloc opératoire (IBO), en suivant la formation, s'inscrit dans une démarche de spécialisation et de professionnalisation.

2 La conception générale de la formation

2.1 Le profil des étudiants

L'école a un quota de 25 élèves par année de formation.

Elle accueille des étudiants en formation professionnelle continue, en continuum d'étude post IFSI et en contrat d'apprentissage.

La promotion 2023/2025 était composée de 16 étudiants en début de formation.

Résultats à l'issue de la première année :

15 entrent en deuxième année le 9 septembre 2024.

1 redoublant suite à la non validation d'une UE.

Résultats l'issue de la deuxième année : 15 étudiants

11 diplômés fin juin 2025 sur les 11 présentés

4 non présentés – 3 pour absences en stage, 1 pour absences aux épreuves de semestre 4

La promotion 2024/2026 était composé de 12 étudiants en début de formation dont un redoublant.

Résultats à l'issue de la première année :

12 entrent en deuxième année le 8 septembre 2025 sans reliquat d'ECTS

Les résultats de la sélection 2025

Nombre d'inscrits : 13

Nombre d'admissibles : 10

Nombre d'admis : 10 (1 post IFSI et 9 en poste au bloc opératoire)

Nombre de reports : 6

Le profil de la promotion 2025/2027

10 étudiants (3 ayant été reçus au concours 2024)

Moyenne d'âge : 26 ans, le plus jeune : 21 ans, le plus âgé : 35 ans

8 sont en formation continue avec un financement par un établissement de santé

1 est en autofinancement

1 est en contrat d'apprentissage

La formation est payante. Une participation au financement est octroyée chaque année par le Conseil Régional pour les candidats en poursuite d'études après la formation en soins infirmiers à la condition d'avoir réalisé cette formation dans un IFSI de Champagne Ardenne.

Tous les étudiants devront être inscrits à l'Université de Reims Champagne Ardenne.

La formation est de 20 mois répartie sur deux années universitaires, chacune de 10 mois. Elle permet d'obtenir 120 ECTS avec un grade Master adossé à un Diplôme d'Etat.

La formation se déroule en alternance avec des périodes d'apprentissage théorique à l'école et des périodes d'apprentissage clinique en stage.

Les lieux et terrains de stage sont représentatifs des lieux d'exercice potentiels des futurs professionnels : blocs opératoires de toutes spécialités chirurgicales et secteurs associés à savoir service d'endoscopie, stérilisation, service d'hygiène, radiologie interventionnelle.

2.2 Les valeurs et capacités attendues chez l'étudiant

Les valeurs humaines telles que la bienveillance, le respect d'autrui, la tolérance, l'honnêteté, la solidarité, l'entraide, l'altruisme, l'équité, l'empathie, l'écoute et l'ouverture d'esprit sont le socle du projet pédagogique.

L'étudiant infirmier de bloc opératoire est avant tout un soignant qui prend soin de façon holistique, de la personne soignée en se référant à une morale et une éthique. Les fondements philosophiques et éthiques du soin au bloc opératoire renvoient aux valeurs et qualités suivantes :

Le respect, envers :

- L'opéré à chacune des étapes de sa prise en soins pré, per et post opératoire avec tolérance et empathie,
- Les professionnels de terrain,
- Les individus au sein de la structure de formation (la vie collective, l'environnement de travail que ce soit les locaux, le matériel mais aussi l'environnement extérieur).

Les capacités attendues sont

- **La responsabilité** : savoir prendre des décisions dans son champ de compétences en s'affirmant dans un positionnement professionnel et s'inscrire dans la continuité des soins selon une logique de transparence et de complémentarité autour d'un processus de soins collectif.
- **L'autonomie** : être capable d'agir avec réflexion et d'assumer ses choix pour une prise en soins qualitative et sécuritaire de la personne soignée.
- **La réflexivité** : être capable de prendre du recul par rapport à sa pratique soignante et l'analyser pour progresser.

2.3 La finalité de la formation

La formation vise la **prise en soins holistique** de la personne bénéficiaire de soins, dans toutes ses dimensions (physique, psychologique, socio-économique et culturelle) en développant des compétences techniques, relationnelles, déontologiques et éthiques. Elle ambitionne le développement de l'autonomie et de la capacité à innover de l'apprenant. Elle lui permet de mettre en œuvre une communication professionnelle pertinente et de s'adapter aux situations diverses rencontrées avec la rigueur professionnelle nécessaire. Elle supervise l'apprentissage clinique et encourage la pratique réflexive qui selon Donnay, « *englobe à la fois une réflexion sur la situation et une réflexion sur la réflexion* » ; elle favorise « *l'auto-évaluation, et les rétroactions objectives et positives* » (Pelaccia, 2018)

Cette formation est professionnalisante, c'est-à-dire qu'elle ne fournit pas des outils clefs en main, mais vise à ce que les apprenants, acteurs de leur formation, soient capables de développer en permanence, des connaissances, des savoirs et des compétences réflexives notamment, « *à partir des process d'action* » (Wittorski, 2017), les rendant ainsi capables d'adapter leur activité à un environnement professionnel instable, sujet aux aléas et en permanente évolution. Les apprenants sont garants de la qualité et de la sécurité des soins, dans le respect des aspects éthiques, déontologiques et juridiques au sein d'une équipe pluri professionnelle. L'IBODE sera capable de gérer les risques inhérents à l'activité et à l'environnement du secteur où il exercera et notamment la lutte contre les infections associées aux soins. L'apprenant s'inscrit donc dans une démarche d'amélioration de la qualité et de gestion des risques.

La formation est conçue comme une **formation pour adultes** à la recherche d'une expertise des soins spécifiques au bloc opératoire ou secteurs associés. Cette conception a une incidence sur l'ingénierie de la formation et sur la place et le rôle des formateurs. En effet, une formation d'adulte se caractérise par une pédagogie dans laquelle la participation des formés et la mobilisation de leurs acquisitions antérieures sont recherchées. Le formateur favorise la construction de la professionnalisation, il accompagne l'étudiant dans l'acquisition de capacités et de compétences.

Au terme de la formation, l'étudiant infirmier de bloc opératoire sera capable de :

- Élaborer un processus de soins infirmiers personnalisé au contexte de l'activité ;
- Garantir et faire respecter les règles d'hygiène, la sécurité des personnes dans le contexte technologique des secteurs d'activités ;
- Dispenser des soins adaptés aux différentes techniques chirurgicales en garantissant la sécurité des personnes soignées, des professionnels et de l'environnement ;
- Travailler en équipe et participer à la formation des personnels ;
- Agir comme partenaire de santé dans le cadre législatif et réglementaire, déontologique et éthique.

2.4 Les compétences pour l'exercice du métier

La formation IBODE prépare à l'exercice d'un métier dans lequel la **polyvalence** dans les fonctions de circulant, instrumentiste et assistant de chirurgie, et dans les diverses spécialités, est attendue. Celle-ci exige l'acquisition de compétences, conférant d'importantes responsabilités au professionnel et lui permettant une autonomie de décision dans son domaine.

Depuis la parution du décret du 27 janvier 2015, l'IBODE a vu son champ de compétence évoluer en 2022. Il devient un collaborateur du chirurgien, gagnant en autonomie avec certains **actes exclusifs** pouvant être réalisés en dehors de la présence chirurgicale.

Le but de la **formation professionnelle** est de permettre à des apprenants de développer les compétences nécessaires à l'exercice actuel. Sous ce terme est désignée « *une combinaison de connaissances, capacités et comportements directement utile et mise en œuvre dans un contexte professionnel.* » (Le Boterf, Barzucchetti, Vincent, 1992, p. 33).

En effet, la compétence d'un professionnel ne se limite pas à la seule maîtrise de la technique mais elle met en jeu également la qualité relationnelle de celui-ci ainsi que sa capacité à mobiliser ses connaissances en situation. La compétence est la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel requis à la réalisation d'activités dans une situation déterminée. Elle « *est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforment.* » (Zarifian, 1999, p. 70)

L'arrêté du 27 avril 2022 décline la formation en 9 compétences à acquérir réparties en 5 blocs de compétences

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soin en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 1 : connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptées aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
	Compétence 2 : mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques
Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance de chirurgie au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique	Compétence 3 : identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne
Bloc 3 : organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés	Compétence 4 : organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire
	Compétence 5 : conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
	Compétence 6 : mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et de prévention

Blocs de compétences	Compétences
	du risque infectieux dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés
Bloc 4 : information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés	Compétence 7 : former et informer les professionnels et les personnes en formation
Bloc 5 : veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques	Compétence 8 : rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
	Compétence 9 : évaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

Pour permettre aux apprenants d'acquérir les compétences décrites ci-dessus, l'Ecole d'IBODE du CHU de Reims, dans le respect de l'arrêté du 27 avril 2022, propose une alternance des apprentissages cliniques et théoriques.

3 La stratégie de développement de l'offre numérique

Aujourd'hui, l'offre numérique occupe une place importante dans la vie professionnelle et personnelle. Elle est devenue une nécessité et modifie le processus d'apprentissage et d'enseignement.

L'IRF est équipé en WIFI. Des postes informatiques et scanners sont mis à disposition au centre de documentation. Ils offrent un accès aux différents logiciels pour la réalisation des travaux demandés. Un technicien audiovisuel assure l'entretien du parc informatique et son bon fonctionnement.

L'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de Reims propose notamment :

- Un code d'accès wifi délivré pour chaque étudiant,
- L'utilisation de Microsoft Teams pour la dispensation de cours à distance,
- L'accès au planning des cours en format numérique via la plateforme MyKomunote© ;
- La plateforme Moodle© : plateforme d'apprentissage permettant aux enseignants de mettre des cours et des activités à disposition des étudiants qui ont ainsi la possibilité de se connecter, n'importe quand, n'importe où sur n'importe quel terminal.

4 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

L'étudiant, au terme de sa formation, sera capable de :

- Identifier et analyser les besoins spécifiques de la personne opérée et de ses proches
- Mettre en œuvre des soins infirmiers adaptés à la personne soignée en analysant ses besoins dans le contexte interventionnel
- Mettre en œuvre les techniques inhérentes aux trois rôles selon le type et les modalités de l'intervention en identifiant les risques pour anticiper les étapes de l'intervention en pré, per et post opératoire,
- Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en gérant les risques encourus par la personne opérée,

- Organiser et coordonner les activités de soins dans une démarche de qualité de gestion et prévention des risques, notamment le risque infectieux,
- Exercer sa fonction de tuteur et obtenir l'attestation de formation correspondante
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Evaluer et améliorer sa pratique professionnelle par une démarche réflexive acquise

5 La stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les employeurs et /ou le financeur concerné

Pendant toute la durée de la formation de l'apprenant, l'école d'infirmiers de bloc opératoire du CHU de REIMS maintient son étroite collaboration avec les employeurs et financeurs. Plusieurs actions sont ainsi menées et suivies :

- Des réunions d'informations et de partage avec les employeurs (direction, cadre de santé ,...) sont prévues tout le long de la durée de la formation ;
- Des rencontres sur les lieux d'exercice pour accompagner les professionnels de terrain dans leur mission de tutorat des apprenants ;
- La mise à disposition des documents (par courrier, par courriel et/ou disponibles sur le site internet du CHU) ;
- L'évaluation de la satisfaction de la formation par un questionnaire destiné aux employeurs.

Un plan « attractivité – fidélisation » ARS a été initié en 2019. Il vise à permettre le maintien des effectifs nécessaires aux établissements dans les métiers de santé en tension dont les infirmiers de bloc opératoire font partie. Dans ce cadre, l'ARS anime des réunions de concertation entre les 3 écoles IBODE du Grand Est pour permettre une coordination des sélections et faciliter le partage d'informations et de pratique.

6 Le projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap

A l'attention des étudiants en situation de Handicap définitive ou temporaire, des référents internes à l'IRF sont identifiés et des informations sont disponibles sur le site internet du CHU de Reims. Elles sont également accessibles sous forme de flyer ou affiche ainsi que dans le livret d'accueil remis à l'entrée en formation.

Les étudiants en situation de handicap sont accompagnés dans leur formation et peuvent demander un aménagement des épreuves d'examen auprès d'un référent handicap de l'IRF.

Trois référents handicap sont identifiés au sein de l'IRF. L'information concernant les missions des référents handicap de l'IRF est faite le premier jour de la rentrée et en amont également sur le site internet ou lors des entretiens si le candidat l'évoque.

Les référents handicap disposent d'une adresse mail générique : referenthandicapirf@chu-reims.fr. Cette adresse est présente sur la plaquette d'information affichée devant la salle de cours et sur le site

internet. L'étudiant peut solliciter directement par mail les référents. Il peut également s'adresser à l'équipe pédagogique de l'école qui transmettra la demande.

Si des aménagements pour les épreuves d'évaluation sont nécessaires, l'étudiant est reçu par le médecin du Service de Santé Etudiante (SSE) de l'URCA. C'est ce dernier qui préconise les adaptations à mettre en place.

7 L'individualisation des parcours et la stratégie de prévention de rupture de parcours

Une journée d'accueil est identifiée en début de formation. Le programme de l'année de formation, découpée en 2 semestres, est présenté. Les étudiants de la promotion précédente parrainent la nouvelle promotion.

L'objectif visé au cours de la formation IBODE est l'individualisation des parcours, la socialisation, l'autonomisation et la responsabilisation de l'étudiant. Tout au long de sa formation, l'étudiant bénéficie d'un accompagnement individualisé. Cependant, il est attendu une participation active de sa part. Selon Maela PAUL, « *dans l'accompagnement, l'individu accompagné est considéré comme un sujet autonome, actif et responsable.* »

L'accompagnant qu'il soit tuteur de stage, encadrant de proximité ou formateur de l'école, suit l'étudiant dans son évolution et favorise le développement de sa capacité d'analyse dans une critique structurée et constructive. Il repère les capacités de l'apprenant pour les valoriser et le guide pour s'autoévaluer. Il l'aide à travailler sur des axes d'amélioration et réajuste au regard des difficultés.

7.1 Le suivi de l'étudiant à l'école

Indispensable à la professionnalisation, le **suivi pédagogique individuel** permet :

- D'identifier en début de formation les acquis professionnels et de déterminer les besoins personnels de formation de l'étudiant ;
- D'évaluer ses méthodes de travail ;
- D'accompagner l'étudiant dans ses apprentissages et dans son processus de professionnalisation.

« *La posture d'accompagnement place l'accompagnant dans une situation paradoxale entre le désir d'aider et celui de laisser de l'autonomie à l'étudiant, entre le laisser libre et lui imposer quelques contraintes pour l'aider à sortir de sa situation.* » (Maela PAUL).

Par le suivi individuel, le formateur a pour objectif de développer l'autonomie, la réflexivité et la responsabilisation de l'étudiant dans la « gestion » de son parcours de formation.

Ces suivis pédagogiques sont organisés de façon régulière selon les étapes de la formation et la demande de l'étudiant ou du formateur référent.

7.2 Le suivi en stage

Pour les stages, l'étudiant dispose d'un document de suivi personnel, le carnet de bord. Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation, renseigné lors des situations cliniques et utilisé lors du suivi pédagogique.

Les formateurs de l'école sont en lien avec le maître de stage et le tuteur. Ils peuvent se déplacer sur un lieu de stage à leur initiative, à la demande de l'étudiant ou de celle du tuteur de stage afin d'assurer un suivi personnalisé de l'étudiant en stage en collaboration avec l'encadrant sur site. Les appréciations de stage, écrites par les tuteurs et/ou les maîtres de stage sont des supports du suivi pédagogique permettant aux membres du jury semestriel ou final de valider les ECTS à attribuer.

Le tuteur de stage est infirmier diplômé de bloc opératoire ayant de l'expérience. Les formations au tutorat proposées par l'école sont encouragées.

8 La planification de l'alternance (cf. annexe 3)

La formation IBODE est organisée en périodes de formation clinique et théorique. C'est une alternance intégrative basée sur l'étude de situations qui vise à créer de la cohérence et à établir des liens entre les apprentissages faits sur les différents lieux de formation.

L'alternance s'entend ici de deux manières : l'alternance entre le milieu professionnel (stage) et le milieu de la formation (E.I.B.O.) et l'alternance entre l'acquisition de connaissances (enseignements théoriques) et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles (enseignements cliniques) avec « la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins ... s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse des situations professionnelles ».

Pour cela, l'action de tous les acteurs de l'encadrement, formateurs de l'école et encadrants de stage, est totalement collaborative. Ce processus permet des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques que l'apprenant s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles. Les enseignements planifiés à l'Ecole et les activités professionnelles réalisées sur les lieux de stage doivent s'articuler, se mettre en lien, pour qu'elles puissent prendre sens pour l'étudiant.

L'alternance intégrative nécessite un fort investissement des professionnels encadrant en stage qui participent à l'intégration des savoirs expérientiels et aident l'apprenant à en dégager des connaissances fondamentales.

La diversité des lieux d'apprentissage clinique proposés aux étudiants renforce l'analyse objective à partir de la mesure des écarts rencontrés au regard de la réglementation et des apports théoriques et, les incite à proposer des pistes d'évolution. Ces apprentissages expérientiels sont constitués par un travail réflexif sur le vécu et une transformation de l'expérience en connaissance, que l'apprenant s'approprie par résolution de problèmes. L'entrée peut se faire par la complexité, dès lors que les situations rencontrées ont du sens et sont susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes que se pose l'apprenant.

De même, les connaissances théoriques transférables en situations professionnelles favorisent la construction des compétences professionnelles. « *La compétence désigne une prise d'initiatives et de*

responsabilités que l'individu exprime dans l'affrontement réussi aux enjeux et problèmes qui caractérisent les situations de travail que cet individu prend en charge », « la compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité les augmente... », « La compétence est la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité ». (Zarifian, 2004)

9 L'organisation des stages (cf. annexe 4 : liste des terrains agréés)

Selon l'arrêté du 27 avril 2022, la formation compte 47 semaines de stage, dont les lieux sont représentatifs des différentes situations professionnelles. Les stages sont planifiés tout le long du cursus de la formation pour acquérir les 9 compétences validant les 5 blocs de compétences.

Les semaines de stages sont réparties ainsi :

Intitulé du stage	Caractère	Durée
Recherche	obligatoire	4 semaines
Chirurgie viscérale et/ou vasculaire	obligatoire	8 semaines
Chirurgie ostéoarticulaire	obligatoire	8 semaines
Assistance chirurgicale	obligatoire	6 semaines
Hygiène, stérilisation, endoscopie, radiologie interventionnelle	obligatoire	4 semaines
Autres disciplines chirurgicales	optionnel	17 semaines

Au cours de la 1^{ière} année universitaire, les étudiants effectuent 14 semaines de stage. Quatre semaines seront consacrées aux stages obligatoires dans les secteurs associés c'est-à-dire hygiène, stérilisation, endoscopie et radiologie interventionnelle. Ces stages sont affectés en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de son projet professionnel et des disponibilités en places de stage.

Au cours de la 2^{ème} année universitaire, l'apprentissage clinique est de 33 semaines.

Une période de stage sera consacrée à l'activité d'assistance de chirurgie en semestre 3 ou 4.

Le stage Recherche de 4 semaines se déroulera également au cours de cette 2^{ème} année et permettra aux étudiants de réaliser l'enquête pour leur mémoire.

Le parcours de stage s'établit en concertation entre l'étudiant et l'équipe pédagogique, en fonction du projet professionnel, des expériences, du sujet du mémoire et des compétences restant à développer. Il est donc construit au cours de la formation, personnalisé et peut être réajusté.

Le stage doit permettre aux étudiants d'acquérir, en sus des 9 compétences, une posture réflexive :

- En questionnant sa pratique avec l'aide des professionnels ;
- D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
- De prendre des initiatives et des responsabilités progressivement ;
- De confronter ses idées, ses opinions et son savoir-faire à celle des professionnels ;
- De prendre la distance nécessaire pour canaliser ses émotions et ses inquiétudes ;
- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité personnalisés.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 10 juin 2021, les terrains de stage sont agréés par le directeur en concertation avec l'université. L'agrément précise l'engagement de la structure à mettre à

disposition les ressources nécessaires à un apprentissage de qualité, en énonçant notamment la présence de professionnels infirmiers de bloc opératoire diplômés d'État, les activités proposées en lien avec les compétences à valider, le dispositif d'évaluation prévu et le nombre de stagiaire autorisés simultanément pour chaque terrain de stage.

10 Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

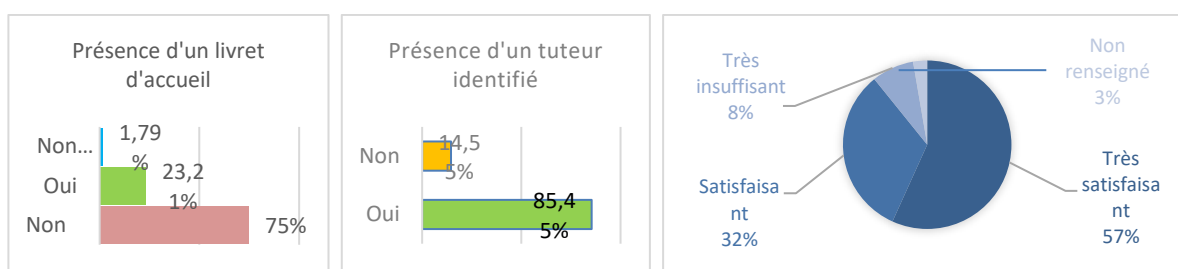
Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement. L'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire souhaite que chaque lieu de stage propose à l'étudiant un livret d'accueil comprenant diverses rubriques telles que :

- Les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage ;
- Les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses ;
- Les modalités d'accueil et d'encadrement ;
- Les situations apprenantes que l'étudiant pourrait rencontrer ;
- Les actes et activités qui lui sont proposés ;
- Les éléments de compétences qu'il pourra acquérir ;
- La liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage.

11 Les modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stage par les étudiants

Un questionnaire en ligne est à disposition de l'étudiant. Les résultats sont traités à la fin de chaque semestre. Des actions d'amélioration sont proposées au regard des résultats.

Résultats promotion 2022-2024 : 55 réponses



Concernant la disponibilité d'un livret d'accueil, l'équipe pédagogique, lors des suivis en stage, incite fortement les terrains de stage à construire et proposer un livret d'accueil. Elle propose son aide pour la rédaction.

Concernant l'identification d'un tuteur, une formation « Tutorat des étudiants » est proposée par l'E.I.B.O. deux fois par an. A ce jour une session a été réalisée avec 5 participants.

12 Les prestations offertes à la vie étudiante

12.1 L'environnement de l'école

L'E.I.B.O. est située sur le site du CHU de Reims, à proximité de toutes ses infrastructures (pôle logistique et laboratoire GHT) ainsi que de l'Unité de Formation et de Recherche de Médecine et Maïeutique du pôle santé de l'URCA.

Elle fait partie de l'Institut Régional de Formation (IRF) regroupant dans un même bâtiment 11 formations paramédicales et l'école de Sage-Femme. Ces 11 instituts et écoles sont :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) ;
- les écoles de spécialisation infirmière, en sus de l'E.I.B.O. : écoles d'Infirmiers Anesthésistes (EIADE) et d'Infirmières Puéricultrices (IPDE) ;
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) ;
- les Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) et d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP) ;
- les Instituts de Formation d'Ambulancier (IFA), d'Auxiliaire Ambulancier et des Assistants de Régulation Médicale (IFARM) ;
- les Instituts de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes (IFMK) et de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMERM) ;
- l'Ecole de Sage-Femme (ESF).

L'IRF est intégré dans le Pôle Ressources Humaines - Organisation des Soins – Formation - Relations Sociales du CHU de Reims, établissement support de l'E.I.B.O.

Ainsi, l'école dispose :

- A l'IRF d'un centre de simulation, d'un centre de documentation interne, d'une lingerie, de vestiaires, d'espaces de détente sur les 4 niveaux ;
- Dans l'enceinte du CHU, d'un restaurant du personnel et de Relais H
- A l'UFR : de la bibliothèque universitaire et du laboratoire d'anatomie équipé d'une salle de simulation procédurale.

La vie étudiante est un élément clé pour entretenir un climat propice aux études. Elle se traduit par l'entretien d'un dialogue constructif et par l'implication de tous, acteurs de formation et étudiants dans des projets d'évolution de l'organisation et de l'environnement. Des réunions de vie étudiante sont programmées annuellement avec les délégués élus. Ces réunions sont organisées au sein de l'IRF pour la promotion de projets et le développement d'une dynamique IRF.

Chaque année, l'IRF organise une journée portes ouvertes. Cet événement permet aux futurs élèves et étudiants de découvrir la structure et de se familiariser à une multitude de cursus et de métiers de la santé. A travers différents stands répartis sur l'ensemble du bâtiment, chacun peut s'informer, participer à un atelier interactif et échanger avec des formateurs et les représentants des étudiants-élèves en formation. D'autres professionnels de la santé (diététicien, ergothérapeute, technicien de laboratoire, psychomotricien...) participent aussi à l'évènement et viennent présenter leur formation et leur métier. Indispensable pour la représentativité de nos dispositifs de formation, cet évènement est aussi une opportunité, pour les étudiants de l'école, de mieux faire connaître leur métier de façon conviviale et ludique.

Au cours de cet évènement organisé le 1^{er} février en 2025, l'Ecole d'IBODE a accueilli 112 visiteurs qui ont pu participer aux différents ateliers proposés et animés par les étudiants des deux promotions.

13 Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Evaluation par les étudiants

A la fin de chaque semestre, les étudiants sont sollicités pour évaluer le contenu des enseignements théoriques, cliniques. Il est proposé aux étudiants un questionnaire standardisé. En fin de deuxième année, fin de la formation, ce bilan est basé sur l'atteinte des objectifs généraux de la formation.

Les résultats des différents bilans permettent des réajustements pour répondre aux besoins des étudiants et ainsi faire évoluer le projet pédagogique chaque année si besoin.

La démarche qualité et gestion des risques

Tous les étudiants ont accès à la déclaration des événements indésirables en ligne via le logiciel «*Intraqual*» du CHU ou en adressant un courrier à l'adresse suivante : reclamationirf@chu-reims.fr. Toutes les fiches et les réclamations sont étudiées en comité qualité de l'IRF et donnent lieu à une réponse personnalisée.

L'école, comme l'ensemble des formations de l'IRF, est engagée dans une démarche qualité. Cette démarche s'appuie sur la réglementation en vigueur et le Référentiel National Qualité (RNQ).

L'évaluation de la formation interne et externe

Des auditeurs internes à l'IRF sont identifiés et mobilisés pour décliner une politique qualité inscrite dans une démarche continue d'amélioration des prestations.

La direction Qualité Gestion des Risques du CHU est un partenaire expert pour le suivi des plans d'actions d'amélioration élaborés à partir des événements déclarés ou de la prévention des risques.

L'E.I.B.O. de Reims est certifiée QUALIOPI depuis novembre 2021. L'audit de renouvellement de cette certification s'est déroulé les 13 et 14 juin 2024 et le certificat a été reconduit jusqu'en novembre 2027 sans réserve.

Bilan annuel du projet pédagogique

Une évaluation du projet pédagogique est présentée chaque année en ICOGE.

Résultats promotion 2023-2025

Commentaires des étudiants lors du bilan final :

- Formation riche et pertinente dans l'apprentissages des sciences infirmières de bloc opératoires, nous permettant de développer un esprit critique et nos connaissances théorique et pratiques ;
- L'ensemble de la promotion recommande la formation IBODE de l'IRF de Reims ;
- La formation nous a permis de gagner en confiance, notamment dans la prise d'un nouveau poste/service.

Les annexes :

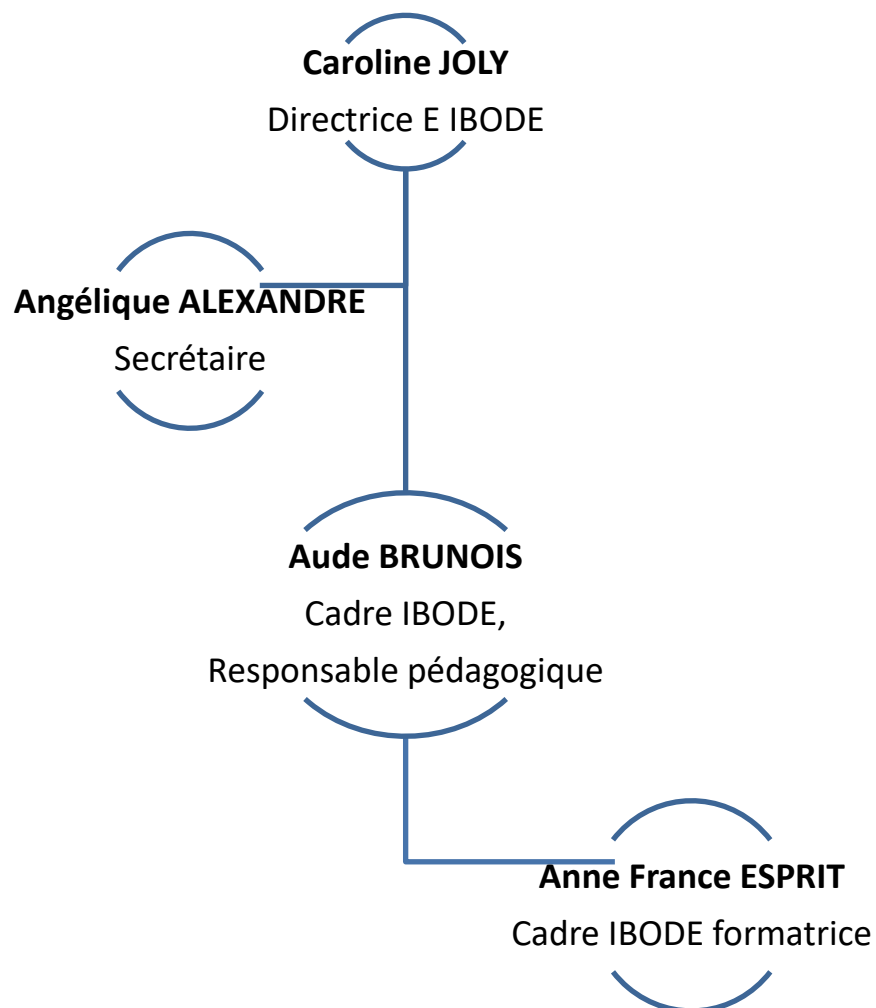
- Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire
- Annexe 2 : l'organigramme au 08/09/2025
- Annexe 3 : la planification de l'alternance 2025/2026
- Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Annexe 1 : le plan d'accès à l'École d'Infirmiers de Bloc Opératoire



Pôle IRF
Institut Régional de Formation
Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire

Annexe 2 : l'organigramme au 08/09/2024



Annexe 3 : la planification de la formation universitaire IBODE

Année 2025/2026

Promotion 2025-2027

	sept-25		oct-25		nov-25		déc-25		janv-26		févr-26		mars-26		avr-26		mai-26		juin-26
L 1		M 1		S 1		L 1	4 J 1		D 1	FIN S1	D 1		M 1		V 1		L 1		12
M 2		J 2		D 2		M 2	V 2		L	1 L		5 J		S		M			
M 3		V 3		L 3	7 M 3	S 3		M		M		V		D		M			
J 4		S 4		M 4		J 4	D 4		M		M		S		L		8 J		
V 5		D 5		M 5		V 5	L 5	HES	J		J		D		M		V		
S 6		L 6	HES	J 6		S 6		M 6		V		V		L	5 M		S		
D 7		M 7		V 7		D 7		M 7		S		S		M		J		D	
L 8		1 M 8		S 8		L 8	5 J 8		D		D		M		V		L		13
M 9		J 9		D 9		M 9		V 9		L		2 L		1 J		S		M	
M		V		L		1 M		S		M		M		V		D		M	
J		S		M		J		D		M		M		S		L		9 J	
V		D		M		V		L	HES	J		J		D		M		V	
S		L	HES	J		S		M		V		V		L		7 M		S	
D		M		V		D		M		S		S		M		J		D	
L	2 M		S		L		8 J		D		D		M		V		L		14
M		J		D		M		V		L		3 L		2 J		S		M	
M		V		L		2 M		S		M		M		V		D		M	
J		S		M		J		D		M		M		S		L		10 J	
V		D		M		V		L	10 J		J		D		M		V		
S		L		5 J		S		M		V		V		L		M		S	
D		M		V		D		M		S		S		M		J		D	
L	3 M		S		L		9 J		D		D		M		V		L		15
M		J		D		M		V		L		4 L		3 J		S		M	
M		V		L		3 M		S		M		M		V		D		M	
J		S		M		J		D		M		M		S		L		11 J	
V		D		M		V		L	11 J		J		D		M		V		
S		L		6 J		S		M		V		V		L		7 M		S	FIN S2
D		M		V		D		M		S		S		M		J		D	
L	4 M		S		L		J					D		M		V		L	
M		J		D		M		V				L		4 J		S		M	
		V				M		S				M				D			



Cours
Stage
Congés

Annexe 4 : la liste des terrains de stage agréés

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Viscéral
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Urologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Vasculaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	ORL
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ophthalmologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Thoracique
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiaque
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Ostéoarticulaire
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neurochirurgie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Pédiatrie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Gynécologie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Plastique
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Hygiène
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Endoscopie
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Stérilisation
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Cardiologie interventionnelle
51	CHU	PUBLIC	REIMS	Neuroradiologie
51	Institut Godinot	PRIVE NON LUCRATIF	REIMS	Gynécologie - Sénologie
51	Institut Godinot	PRIVE NON LUCRATIF	REIMS	ORL
51	Courlancy-Santé	PRIVE	REIMS	Ostéoarticulaire
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Cardiologie interventionnelle
51	Courlancy-Santé	PRIVE	BEZANNES	Endoscopie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Viscéral
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Urologie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Ostéoarticulaire
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Endoscopie
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Hygiène
51	Centre Hospitalier	PUBLIC	CHALONS EN CHAMPAGNE	Stérilisation
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Pluridisciplinaire
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Hygiène

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
51	Centre Hospitalier Auban Moët	PUBLIC	EPERNAY	Stérilisation
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Ostéoarticulaire
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Viscéral
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Urologie
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	LAON	Endoscopie
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Viscéral
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Gynécologie
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Ostéoarticulaire
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Hygiène
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Endoscopie
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Stérilisation
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	SOISSONS	Cardiologie interventionnelle
02	Courlancy-Santé	PRIVE	SOISSONS	Pluridisciplinaire
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Viscéral
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Vasculaire
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Ostéoarticulaire
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Endoscopie
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Hygiène
02	Centre Hospitalier	PUBLIC	ST QUENTIN	Stérilisation
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Viscéral
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Vasculaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Ostéoarticulaire
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Gynécologie
10	Centre Hospitalier Simone Veil	PUBLIC	TROYES	Endoscopie
10	Clinique Montier-la-Celle	PRIVE	TROYES	Vasculaire
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Viscéral
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Urologie
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéoarticulaire
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Gynécologie
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Hygiène
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Endoscopie

Département	Etablissement	Statut	Ville	Spécialité
.08	CHINA ou GCS-TAN	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Stérilisation
.08	CHINA	PUBLIC	CHARLEVILLE MEZIERES	Cardiologie interventionnelle
.08	GCS-TAN	PRIVE	CHARLEVILLE MEZIERES	Ostéoarticulaire
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Endoscopie
.08	Groupe Hospitalier Sud Ardennes	PUBLIC	RETHEL	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Viscéral
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Ostéoarticulaire
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Gynécologie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Endoscopie
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Hygiène
52	CH Geneviève De Gaulle Anthonioz	PUBLIC	ST DIZIER	Stérilisation
52	CH Chaumont	PRIVE	CHAUMONT	Pluridisciplinaire
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	JOSSIGNY	Cardiologie interventionnelle
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Viscéral
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Gynécologie
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Ostéoarticulaire
77	Grand Hôpital de l'Est Francilien	PUBLIC	MEAUX	Urologie